



Published on *Mareil-en-France* (<http://www.mareil-en-france.fr>)

[Accueil](#) > Demande d'acte de naissance, mariage, décès

Demande d'acte de naissance, mariage, décès

La mairie délivre uniquement les actes dont les événements ont eu lieu à Mareil-en-France (naissance, mariage, décès).

Pour les autres communes de France, veuillez vous adresser à leur mairie.

Les actes sont délivrés à la mairie du demandeur sur présentation d'une pièce d'identité.

Les demandes d'actes des Français dont les événements sont survenus à l'étranger, doivent être adressées au Service central de l'état civil du ministère des affaires étrangères.

[Lien vers le site du Ministère des affaires étrangères](#) ^[1]

Source URL: <http://www.mareil-en-france.fr/content/demande-dacte-naissance-mariage-deces-0>

Liens

[1] <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>